

L'action du département pour nos villes



La Commission permanente du 23 janvier 2017 ^[1]

47 rapports ont été examinés par les membres de la Commission permanente de l'Assemblée départementale des Hauts-de-Seine. Les délibérations suivantes concernent plus particulièrement notre circonscription :

Bourg-la-Reine

Approbation du **Contrat de développement Département-Ville** pour la période 2017-2019 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement. L'Assemblée départementale approuve le contrat de développement Département / Ville de Bourg-la-Reine. 6 225 000 € seront alloués par le Département à la Ville sur la période 2017-2019, dont 5 200 000 € en investissement (Construction du CAEL, aménagement de la Place de la Gare) et 1 025 000 € en fonctionnement (crèches, activités culturelles et sportives, coordination gérontologique).

Antony

Politique de la ville : Attribution de 89 600 € en faveur des associations Femmes relais et GYGO.

Antony-Habitat : Patrimoine des 880 logements sociaux situés à Antony dans le quartier du Noyer Doré et autrefois gérés par la Semidep. Les élus départementaux approuvent la conclusion d'un **avenant de prorogation jusqu'au 31 décembre 2042** de la durée des trois

baux emphytéotiques des 13 mai 1960, 15 février 1961 et 8 octobre 1973 transférés à Antony Habitat par acte authentique des 26 et 27 décembre 2017. Ils approuvent la fixation de la **redevance cumulée de 6 739 200 €** répartie comme suit : - 163 200 €/an de 2017 à 2022, - 288 000 €/an de 2023 à 2042. Par ailleurs, approbation d'un avenant, sans contrepartie financière, soustrayant du périmètre du bail emphytéotique du 8 octobre 1973 les parcelles départementales cadastrées section BH n°138 pour 282 m² et BH n°139 pour 425 m².

Solidarité Logement

Fonds de solidarité logement Accompagnement social lié au logement (ASLL) :

- 62 190 € alloués au **CCAS d'Antony**
- 41 460 € alloués au **CCAS de Châtenay-Malabry**.

Culture

La Seine Musicale. Sont actées les conventions de mise à disposition de locaux de **Insula Orchestra** et de la **Maîtrise des Hauts-de-Seine** à La Seine Musicale leur permettant ainsi de déployer leurs activités artistiques et culturelles dès 2017.

Les Théâtres ?Scènes nationales : le Département confirme son soutien en attribuant notamment des subventions au **Théâtre Nanterre-Amandiers** (0.7M€), au **Théâtre de Gennevilliers** (0.42M€), au **Théâtre les Gémeaux de Sceaux** (0.95M€) et au **Théâtre 71 à Malakoff** (0.60M€).

Musée du Domaine départemental de Sceaux :

Exposition en partenariat avec le musée Picasso (Paris) du 15 septembre au 31 décembre 2017. L'Assemblée départementale approuve le principe de l'organisation d'une exposition, qui présentera une sélection de dessins, de gravures, de photographies, d'archives et quelques peintures conservés au Musée Picasso, ainsi que la réalisation d'un catalogue pour cette exposition.

Organisation de deux concerts à l'Orangerie du Domaine de Sceaux dans le cadre des Petites nuits de Sceaux.

- Les Variations Goldberg de Bach par l'ensemble en résidence du Théâtre 71 « Opus 71 » le 24 mars 2017
- Le concert de l'ensemble en résidence au Théâtre Les Gémeaux de Sceaux « Franck Tortiller/La matière du Monde » le 21 avril 2017.

Coopération décentralisée

L'Assemblée départementale approuve l'accord-cadre et la convention de coopération décentralisée **avec la Province de Siem Reap au Cambodge**. Isabelle Caullery, Vice-présidente du Conseil départemental, se rendra au Cambodge du 1er au 8 mars 2017. Elle signera l'accord-cadre d'amitié et la nouvelle convention de coopération décentralisée entre le Département et la Province de Siem Reap au Cambodge pour la période 2017-2021 et évaluera les actions conduites dans le cadre du programme de développement agricole.

Collèges

Participation financière du Département au fonctionnement et à la rémunération des personnels non enseignants de **l'externat des 33 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat en 2017** : 9 604 794,23 € alloués :

- part « matériel » : 5 622 168 €
- part « personnel » : 3 982 626,23 €.

Tags:

[Antony](#) [2]

[Bourg-la-Reine](#) [3]

[Châtenay-Malabry](#) [4]

[Sceaux](#) [5]

[actions départementales](#) [6]

categories:

[Collèges](#) [7]

[Coopération décentralisée](#) [8]

[Notre circonscription](#) [9]

[Tweet](#) [10]

Wednesday, 25 January 2017

Source URL (retrieved on 06/25/2019 - 02:45): <http://www.patrickdevedjian.fr/laction-du-d%C3%A9partement-pour-nos-villes/906>

Links:

[1] http://www.hauts-de-seine.fr/fileadmin/PDF/Institution/Commissions_permanentes/Synthese_CP_01_2017.pdf

[2] <http://www.patrickdevedjian.fr/tags/antony>

[3] <http://www.patrickdevedjian.fr/tags/bourg-la-reine>

[4] <http://www.patrickdevedjian.fr/tags/ch%C3%A2tenay-malabry>

[5] <http://www.patrickdevedjian.fr/tags/sceaux>

[6] <http://www.patrickdevedjian.fr/tags/actions-d%C3%A9partementales>

[7] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/coll%C3%A8ges>

[8] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/coop%C3%A9ration-d%C3%A9centralis%C3%A9e>

[9] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/notre-circonscription>

[10] <http://twitter.com/share>